

SICAV PLUS

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2019

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2019

Introduction

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « SICAV PLUS » pour la période allant du premier Octobre au 31 Décembre 2019, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 1.813.622, un actif net de D : 1.808.221 et un bénéfice de la période de D : 19.792.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société « SICAV PLUS » comprenant le bilan au 31 Décembre 2019, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité.

L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la Société « SICAV PLUS » ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Décembre 2019, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphe post Conclusion

Nous attirons l'attention sur la note 3.3 des états financiers, qui décrit la méthode adoptée par la société « SICAV PLUS » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes. Ce traitement comptable, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Tunis, le 28 janvier 2020

Le Commissaire aux Comptes :

FINOR

Karim DEROUCHE

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2019

(Montants exprimés en dinars)

ACTIF	Note	31/12/2019	31/12/2018
Portefeuille-titres	4	<u>1 445 195</u>	<u>1 803 371</u>
Actions et droits rattachés		43	43
Obligations et valeurs assimilées		1 445 152	1 803 328
Placements monétaires et disponibilités		<u>367 431</u>	<u>461 660</u>
Placements monétaires	5	367 431	461 660
Créances d'exploitation	6	<u>996</u>	<u>5 584</u>
TOTAL ACTIF		<u><u>1 813 622</u></u>	<u><u>2 270 615</u></u>
PASSIF			
Opérateurs créditeurs	7	4 251	5 240
Autres créditeurs divers	8	1 150	12 939
TOTAL PASSIF		<u><u>5 401</u></u>	<u><u>18 179</u></u>
ACTIF NET			
Capital	9	1 743 286	2 180 115
Sommes distribuables			
Sommes distribuables de l'exercice		64 935	72 321
ACTIF NET		<u><u>1 808 221</u></u>	<u><u>2 252 436</u></u>
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		<u><u>1 813 622</u></u>	<u><u>2 270 615</u></u>

ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en dinars)

	Note	Période du 01/10 au 31/12/2019	Période du 01/01 au 31/12/2019	Période du 01/10 au 31/12/2018	Période du 01/01 au 31/12/2018
Revenus du portefeuille-titres	10	19 649	83 928	23 780	105 556
Revenus des actions		-	2	-	2
Revenus des obligations et valeurs assimilées		19 649	83 926	23 780	105 551
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		-	-	-	3
Revenus des placements monétaires	11	3 118	16 923	3 870	16 317
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		22 767	100 852	27 650	121 873
Charges de gestion des placements	12	(5 001)	(20 951)	(6 165)	(27 788)
REVENU NET DES PLACEMENTS		17 766	79 901	21 485	94 085
Autres produits		-	-	-	19
Autres charges	13	(686)	(2 824)	(755)	(3 359)
Contribution sociale de solidarité		-	(200)	-	-
RESULTAT D'EXPLOITATION		17 080	76 877	20 730	90 745
Régularisation du résultat d'exploitation		(8 793)	(11 942)	(8 061)	(18 424)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		8 287	64 935	12 669	72 321
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		8 793	11 942	8 061	18 424
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		(200)	7 117	1 252	3 008
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		2 911	3 892	3 141	11 488
RESULTAT DE LA PERIODE		19 792	87 886	25 123	105 241

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars)

	Période du 01/10 au 31/12/2019	Période du 01/01 au 31/12/2019	Période du 01/10 au 31/12/2018	Période du 01/01 au 31/12/2018
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	19 792	87 886	25 123	105 241
Résultat d'exploitation	17 080	76 877	20 730	90 745
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(200)	7 117	1 252	3 008
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	2 911	3 892	3 141	11 488
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	(263 114)	(532 101)	(266 270)	(908 262)
Souscriptions				
- Capital	570 058	689 281	45 415	344 738
- Régularisation des sommes non distribuables	21 282	25 446	1 506	10 966
- Régularisation des sommes distribuables	17 078	18 571	1 336	16 453
Rachats				
- Capital	(815 006)	(1 191 106)	(295 224)	(1 207 020)
- Régularisation des sommes non distribuables	(30 654)	(43 780)	(9 906)	(38 522)
- Régularisation des sommes distribuables	(25 871)	(30 513)	(9 397)	(34 877)
VARIATION DE L'ACTIF NET	(243 322)	(444 214)	(241 147)	(803 021)
ACTIF NET				
En début de période	2 051 543	2 252 436	2 493 583	3 055 457
En fin de période	1 808 221	1 808 221	2 252 436	2 252 436
NOMBRE D'ACTIONS				
En début de période	34 021	38 565	43 136	54 343
En fin de période	29 688	29 688	38 565	38 565
VALEUR LIQUIDATIVE	60,907	60,907	58,406	58,406
TAUX DE RENDEMENT	1,00%	4,28%	1,04%	3,88%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

AU 31 DECEMBRE 2019

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

SICAV PLUS est une société d'investissement à capital variable de catégorie mixte de type capitalisation, régie par le code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 29 Avril 1993 à l'initiative de Tunisie Leasing et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 02 Avril 1993.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, SICAV PLUS bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de la SICAV PLUS est confiée à la société « TUNISIE VALEURS », le dépositaire étant « AMEN BANK ».

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 Décembre 2019, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 Décembre 2019 ou à la date antérieure la plus récente.

3.3-Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 Décembre 2019, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « SICAV PLUS » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence de différentes parties prenantes, les Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres).
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

La société ne dispose pas d'un portefeuille de souche BTA ouverte à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 ».

3.4-Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5-Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

Note 4 : Portefeuille- titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2019 à D : 1.445.195 et se détaille comme suit :

	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2019	% Actif net
Actions & droits rattachés		27	43	0,00%
TPR	9	27	43	0,00%
Obligations et valeurs assimilées		1 381 261	1 445 152	79,92%
Obligations des sociétés		385 505	399 267	22,08%
ABC 2018-01-CAT.A-TV TMM +2.2%	1 500	120 000	124 808	6,90%
AMEN BANK SUB 2012 A	1 000	30 000	30 434	1,68%
ATL 2014-3 CAT C	1 000	60 000	63 344	3,50%
BTE 2010 B	600	33 000	33 447	1,85%
CIL 2015/1 TF 7,65%	2 000	40 000	41 338	2,29%
TL 2013-1 CAT B TF	1 000	20 000	20 285	1,12%
TL SUB 2016 CAT B TF	90	8 505	9 060	0,50%
TL 2017-1 CAT,B TF 7,80%	240	24 000	24 851	1,37%
TUNISIE FACTORING 2014-1	1 000	20 000	21 169	1,17%
UIB 2011/1 TR B	500	30 000	30 529	1,69%
Obligations de l'Etat		52 053	53 658	2,97%
Emprunt national 2014-B	1 325	52 053	53 658	2,97%
Bons du Trésor Assimilables		943 703	992 227	54,87%
BTA 12/10/2023 6%	101	94 850	98 664	5,46%
BTA 11/02/2022 6%	67	63 482	68 481	3,79%
BTA 11/08/2022 5,60%	141	134 074	140 275	7,76%
BTA 13/01/2021 5,75%	100	96 600	103 701	5,73%
BTA 14/10/2020 5,50%	297	288 416	297 764	16,47%
BTA 12/02/2020 5,50%	123	122 190	128 388	7,10%
BTA 11/03/2026 6.3%	100	91 900	98 591	5,45%
BTA 12/01/2024 6.00%	56	52 192	56 364	3,12%
Total		1 381 288	1 445 195	79,92%
Pourcentage par rapport au total des actifs				79,69%

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2019 à D : 367.431, contre D : 461.660 au 31.12.2018 et se détaille comme suit :

Désignation titre	Valeur nominale	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2019	% Actif net
BTCT	30 000	27 172	29 161	1,61%
BTCT 52 semaines 10/03/2020 à 8,12%	30 000	27 172	29 161	1,61%
Dépôt à vue		336 688	338 270	18,71%
Amen bank pasteur		336 688	338 270	18,71%
Total général		363 860	367 431	20,32%
Pourcentage par rapport au total des actifs				20,26%

Note 6 : Créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2019 à D : 996, contre D : 5 584 à la même date de l'exercice 2018 et se détaille ainsi :

	<u>31/12/2019</u>	<u>31/12/2018</u>
Ventes titres à encaisser	-	5 581
Solde des souscriptions et des rachats de la dernière journée	993	-
Autres	3	3
Total	996	5 584

Note 7 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 31.12.2019 à D : 4.251, contre D : 5.240 au 31.12.2018 et englobe le montant à payer à Tunisie Valeurs au titre de la commission de gestion pour la période allant du premier octobre au 31 décembre 2019 et se détaille ainsi :

	<u>31/12/2019</u>	<u>31/12/2018</u>
Montant HT	4 202	5 181
TVA	798	984
Total TTC	5 001	6 165
Retenue à la source	750	925
Net à payer	4 251	5 240

Note 8 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31.12.2019 à D : 1.150, contre D : 12.939 au 31.12.2018, et se détaille ainsi :

	<u>31/12/2019</u>	<u>31/12/2018</u>
Redevance CMF	162	201
Retenues à la source à payer	750	925
Contribution sociale de solidarité	200	-
TCL	38	28
Solde des souscriptions et des rachats de la dernière journée de décembre	-	2 686
Achats titres à décaisser	-	9 099
Total	400	12 939

Note 9 : Capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2019, se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2018

Montant	2 180 115
Nombre de titres	38 565
Nombre d'actionnaires	545

Souscriptions réalisées

Montant	689 281
Nombre de titres émis	12 193
Nombre d'actionnaires nouveaux	66

Rachats effectués

Montant	(1 191 106)
Nombre de titres rachetés	(21 070)
Nombre d'actionnaires sortants	(140)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	7 117
Plus (ou moins) values réalisées sur cession titres	3 892
Régularisation des sommes non distribuables	(1 687)
Résultats antérieurs incorporés au capital (A)	72 321
Régularisation des résultats antérieurs incorporés au capital	(16 647)

Capital au 31-12-2019

Montant	1 743 286
Nombre de titres	29 688
Nombre d'actionnaires	471

(A) Suivant décision de l'assemblée générale ordinaire du 24 Mai 2019.

Note 10 : Revenus du portefeuille-titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 19.649, pour la période allant du 01.10 au 31.12.2019, contre D : 23.780 pour la période allant du 01.10 au 31.12.2018 et se détaillent comme suit :

	du 01/10 au 31/12/2019	du 01/01 au 31/12/2019	du 01/10 au 31/12/2018	du 01/01 au 31/12/2018
<u>Revenus des actions</u>				
- Dividendes	-	2	-	2
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>				
<i>Revenus des obligations</i>				
- Intérêts	8 570	39 672	11 155	49 964
<i>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</i>				
- Intérêts (BTA , Emprunt National)	11 079	44 254	12 624	55 587
<u>Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif</u>				
<i>Revenus des parts des Fonds Communs de Créances</i>				
- Intérêts	-	-	-	3
TOTAL	19 649	83 928	23 780	105 556

Note 11 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.10 au 31.12.2019 à D : 3.118, contre D : 3.870 pour la période allant du 01.10 au 31.12.2018, il représente le montant des intérêts au titre du quatrième trimestre 2019 sur les dépôts, les BTCT et les billets de trésorerie, et se détaille comme suit :

	du 01/10 au 31/12/2019	du 01/01 au 31/12/2019	du 01/10 au 31/12/2018	du 01/01 au 31/12/2018
Intérêts des dépôts à vue	1 581	5 396	1 771	7 397
Intérêts des BTCT	473	1 518	2 099	8 920
Intérêts des Billets de trésorerie	1 063	10 009	-	-
TOTAL	3 118	16 923	3 870	16 317

Note 12 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/10 au 31/12/2019 à D : 5.001, contre D : 6.165 sur la même période de l'exercice 2018, et représente la commission de gestion facturée par Tunisie Valeurs au titre du quatrième trimestre 2019.

	du 01/10 au 31/12/2019	du 01/01 au 31/12/2019	du 01/10 au 31/12/2018	du 01/01 au 31/12/2018
Commission de gestion	5 001	20 951	6 165	27 788
TOTAL	5 001	20 951	6 165	27 788

Note 13 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent pour la période allant du 01/10 au 31/12/2019 à D : 686, contre D : 755 pour la même période de l'exercice 2018, et se détaillent comme suit :

	du 01/10 au 31/12/2019	du 01/01 au 31/12/2019	du 01/10 au 31/12/2018	du 01/01 au 31/12/2018
Redevance CMF	500	2 095	617	2 779
TCL	63	260	76	328
Autres	123	469	62	252
TOTAL	686	2 824	755	3 359

Note 14 : Rémunération du gestionnaire et du dépositaire**Rémunération du gestionnaire :**

La gestion de la SICAV PLUS est confiée à la Société "TUNISIE VALEURS". Celle - ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération brute de 1,5% TTC l'an, sur les placements en actions et de 1%TTC l'an sur le reliquat de l'actif net.

Rémunération du dépositaire :

La société "AMEN BANK", assure les fonctions de dépositaire de fonds et de titres. Sa rémunération est supportée par le gestionnaire.